



**CYCLO-VTT-LUCEEN**  
**F.F.C.T. 01308**  
**Siège Social Mairie de Ste**  
**Luce/Loire**  
**44980 Ste Luce- sur- Loire**

*Adresse courrier (Président)*  
**M. Bernard MEZIERE**  
**31, av de Brocéliande**  
**44300 NANTES**  
**☎ 02-53-45-05-45**  
**✉ [bmeziere@numericable.fr](mailto:bmeziere@numericable.fr)**

## **CONVENTION DE PRET DE MATERIEL**

Vu la demande présentée par M \_\_\_\_\_ tendant à obtenir le prêt de matériel désigné ci-après :

**un barnum du club 6x4 m, acheté neuf en avril 2009**

Ce prêt est autorisé aux conditions particulières suivantes : prêt de 20 € consenti aux membres exclusifs du CVL, payable par chèque au moment de la demande, pour une période maximum comprise du mercredi midi au mercredi midi de la semaine suivante.

1. Le matériel ci-dessus désigné sera pris à Ste Luce sur Loire au local du CVL au Patisseau le \_\_\_\_\_ au matin et déposé au même endroit le \_\_\_\_\_ en soirée.
2. L'utilisation du matériel prêté est strictement réservée pour des besoins personnels.
3. Le transport est effectué par le demandeur.
4. Pendant la période de prêt, le matériel est placé sous la responsabilité de l'Emprunteur qui devra le restituer après utilisation, à la date fixée ci-dessus, dans le même état que celui du matériel confié. Un chèque de caution de 200 € (deux cent euros) est demandé à la prise du matériel et restitué au retour selon l'état.
5. Le barnum ne doit pas être monté lors d'annonce de tempête avec des vents supérieurs à 50 Km/h, à l'annonce de chutes de neige (s'informer près de sites météorologiques).
6. L'emploi d'appareils de cuisson ou de réchauffage à flamme nue sous ou proche du barnum est interdit.
7. L'emploi de générateurs de chaleur à combustion employant des combustibles liquides ou gazeux est interdit.
8. L'installation d'éclairage ou de prises électriques mobiles devra être sécurisé par des dispositifs de protection à courant différentiel- résiduel à haute sensibilité.

**CYCLO VTT LUCEEN**

Adresse courrier président :  
B Mézière 31 av de Brocéliande 44300 NANTES  
Tel : 02 53 45 05 45 mel : [bmeziere@numericable.fr](mailto:bmeziere@numericable.fr)

version au 07.01.10

9. Les aménagements spéciaux, les décorations ou autres rajouts ne devront pas détériorer la structure ni l'enveloppe.
10. Dans le cas de non restitution d'un ou plusieurs éléments du matériel, le CVL facturera à l'Emprunteur le ou les éléments manquants. Toute perte, vol, dégradation ou dommage subis par le matériel seront à la charge de l'Emprunteur, les travaux éventuels de remise en état seront effectués par un professionnel et les frais correspondants à ces travaux seront imputés à l'Emprunteur.

Fait à Ste Luce sur Loire, le

« Vu et accepté par l'Emprunteur »

« Vu et accepté par le Cyclo Vtt Lucéen »

Bernard MEZIERE

**CYCLO VTT LUCEEN**

Adresse courrier président :  
B Mézière 31 av de Brocéliande 44300 NANTES  
Tel : 02 53 45 05 45 mel : [bmeziere@numericable.fr](mailto:bmeziere@numericable.fr)

version au 07.01.10